COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

<u>Date</u>: 6/11/17 <u>Lieu</u>: Ecole Elémentaire Robert Delavaux <u>Durée</u>: 2h

<u>Personnes présentes</u>: Enseignants: Francis Jeannot, Véronique Masson, Françoise Pellet, Audrey Schmitt, Carole Sauge, Lucie Mayembo, Farah Khasser, Anne-Françoise Caré; RASED: Sylvie Bérodier; Maire: Yves Guyen; Comité consultatif scolaire: Marianne Beaupain; Représentants de parents d'élèves: Aurélien Loye, Guillaume Ollmann, Sarah Stabile, Julien Barberot, Lidwine David; Présidente de Coup de Pouce: Manuela Brieux-Boutouta; UFCV: Youcef Zegai

<u>Excusés</u>: Blandine Turki; 1ère adjointe: Brigitte Andreosso; Marie Stantina, Virginie Berche, Mélanie Lover.

Élections de parents d'élèves: Elles ont eu lieu le 13 octobre 2017. Une liste se présentait avec 1 suppléant et 7 titulaires. Sur 270 électeurs inscrits, il y a eu 120 votants, dont 98 suffrages exprimés et 22 bulletins nuls, soit un taux de participation de 44,44 % (49,8 % l'année dernière). Participation en baisse importante malgré le vote par correspondance. Nous remercions les parents délégués qui se sont occupés de la mise sous enveloppe et de la tenue du bureau de vote pendant 4 heures. Les coordonnées de parents élus ont été mises en ligne sur le site de l'école. Elles ont été transmises à la municipalité.

1/ Équipe pédagogique, Réseau d'aide et effectifs

Nous accueillons dans l'équipe trois collègues : Francis Jeannot (CM1), Farah Khasser (CE2 les lundi, mardi et un mercredi sur 2) et Lucie Mayembo (CP-CE2).

Les effectifs de l'année 2017-2018 sont les suivants : 7 classes (ouverture), 171 élèves contre 148 l'année dernière.

| CP → | Audrey Schmitt / Blandine Turki | 25 |
|----------|---------------------------------|---------|
| CE1→ | Françoise Pellet / Carole Sauge | 27 |
| CP/CE2→ | Lucie Mayembo | 15+6=21 |
| CE2→ | Carole Sauge / Farah Khasser | 26 |
| CM1→ | Francis Jeannot | 24 |
| CM1/CM2→ | Véronique Masson | 16+6=22 |
| CM2→ | A.F. Caré / Carole Sauge | 26 |
| TOTAL | | 171 |

- Présentation du RASED: Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Il est régi par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. Il est représenté par Sylvie Bérodier, professeur des écoles, enseignante spécialisée, et Christine Simonin, psychologue scolaire. Nous pouvons faire appel à elles en plus des aides que nous apportons à nos élèves, en maths et français. Elles peuvent intervenir ponctuellement dans l'école, ainsi que dans d'autres écoles du secteur. Les bureaux du réseau d'aide sont basés à l'École Élémentaire Saint-Claude à Besançon. La psychologue scolaire, Christine Simonin, rencontre les enfants à la demande des familles ou des maîtres, dans le respect de la discrétion (03.81.53.76.36).
- Actions du RASED: pour le moment, Mme Bérodier explique qu'elle intervient dans l'école à raison de deux fois par semaine. Elle travaille avec des groupes d'élèves sur le temps scolaire (lundi et jeudi après-midi). Ses interventions sont sollicitées par les enseignants lors des réunions avec l'équipe du RASED (3 réunions par an). Les activités pendant les groupes de travail sont essentiellement basées sur des manipulations et l'apprentissage de méthodes de travail. Pour la période 1, Mme Bérodier a travaillé avec 3 élèves de CE1 en français et 2 élèves de CE2 en mathématiques. La période 2 sera consacrée au CP et CE1.

2/ Attributions du Conseil d'Ecole

Le Conseil est constitué pour un an et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Sur proposition de la Directrice, il vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, adopte le projet d'école...

Il est consulté sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants, l'hygiène scolaire. Le détail complet des compétences du Conseil d'école est tenu à la disposition des parents qui en feraient la demande auprès de la directrice. Il a été préalablement envoyé par mail aux membres du Conseil d'École.

3/ Règlement intérieur

Une charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur et doit être signée par les familles. Une modification a été apportée (accès en sonnant au visiophone). Après modification, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le PPMS permet de cibler les réactions adaptées à chaque situation selon que l'école est confrontée à un accident d'origine naturelle ou technologique ou à un attentat-intrusion.

Il existe donc deux documents : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat-intrusion ». Les PPMS sont actualisés tous les ans et transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Dans l'année scolaire, un exercice spécifique « attentat-intrusion » et un exercice « risques majeurs » doivent avoir lieu. Un exercice académique « attentat - intrusion » aura lieu le 11 décembre matin. M. Guyen explique que la mairie est toujours en attente de subvention pour l'achat d'une alarme visuelle spécifique, ainsi que pour la pose de verrous dans les classes pour le confinement. Par ailleurs, il n'y a plus de référent sécurité à la gendarmerie d'Ecole-Valentin. Quelques parents s'inquiètent de l'impact de ces exercices sur les enfants. On explique qu'ils sont travaillés en amont au calme sous forme de jeux. Le caractère d'obligation de ces exercices est rappelé. Les membres du conseil d'école consultent et signent ces PPMS.

5/ Projet d'école 2018 - 2021

Les écoles sont invitées à élaborer un nouveau projet d'école 2018 – 2021. Elles prennent en compte les besoins des élèves, les attentes institutionnelles et les relations avec les partenaires pour rédiger un projet avec des choix pédagogiques et éducatifs. Voici le calendrier des opérations : 22/12 autodiagnostic à renseigner et à retourner à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) de notre circonscription ; janvier à mars 2018 : rédaction de l'avant-projet et présentation en conseil école/collège ; mars à mai 2018 : poursuite de la rédaction des projets d'école et présentation en conseil d'école ; jusqu'au 15 mai 2018 : retour à l'IEN ; juin 2018 : validation des projets d'école par les Directeurs Académiques ; septembre 2018 : mise en œuvre des projets d'école.

6/ Activités pédagogiques

- → **Commémoration du 11 novembre** : les enfants qui le souhaitent peuvent venir chanter la Marseillaise au monument aux morts, lors de la cérémonie de commémoration. La cérémonie a lieu à 11h.
- → **Piscine** : Jusqu'à présent, les séances piscine concernaient les élèves des niveaux CP, CE1 et CM1. Pour le moment, nous n'avons aucune nouvelle à ce sujet.
- → **Patinoire** : Aucune nouvelle pour le moment. Les classes concernées sont celles qui ne participeront pas au cycle natation.
- → **Jeunesses Musicales de France**: Le cycle 2 participera à deux concerts: « Tambours » et « Même pas peur du loup » au Petit Kursaal de Besançon. Ce même cycle se déplacera également au théâtre de l'Espace pour assister au ciné-concert « Le ballon rouge ». Le cycle 3 participera lui aussi au concert « Tambours » en fin d'année scolaire.
- → École et Cinéma : Des classes se sont inscrites 3 séances par classe (2,20€ par séance pris sur la coopérative scolaire) : Le magicien d'Oz CP-CE2 / CM2 ; La ruée vers l'or CM1-CM2/ CM1 ; Une vie de chat CM1-CM2/CP-CE2 ; Adama CM1-CM2/CM2 ; Tout en haut du monde CM1/CM2 ; Edward aux mains d'argent CP-CE2/CM1.
- → Chorale La Citadelle chante : la chorale, dirigée par Blandine Turki, a lieu chaque vendredi de 9h15 à 10h. Cette année, nous avons décidé de participer à « La Citadelle chante ». Pour la onzième année, la Citadelle de Besançon accueillera des classes d'écoles primaires et de collèges engagées dans une pratique chorale régulière pour l'opération « La Citadelle chante » du lundi 18 Juin au vendredi 22 Juin 2018. Cette rencontre musicale et festive souhaite valoriser l'inscription depuis dix ans au patrimoine mondial de l'Unesco de la Citadelle de Besançon. Le thème 2018 illustrera donc les valeurs

humanistes de l'Unesco.

- → **Rencontres sportives interclasses**: Une course longue a déjà eu lieu, à l'arboretum, avant les vacances de la Toussaint. Trois autres rencontres seront programmées : jeux collectifs, randonnée, et triathlon au mois de juin.
- → **Ski de fond** : Les 3 classes de cycle 3 sont intéressées par cette activité.

Les déplacements en bus pour les activités pédagogiques pré-citées sont financés par la commune.

6/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'O.C.C.E. (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 1 967,90 euros, qui sont répartis par élève entre les sept classes. Le budget pris en charge par la municipalité se divise ainsi : 34 euros par élève pour le fonctionnement (fournitures, papier...) et 1500 € pour les manuels (+ 500 cette année), 5 000 € pour les transports, une ligne prévue pour les entrées piscine et patinoire (1 700 €). Une subvention de 1 200 € a été donnée pour la classe découverte. En investissement, 10 291,60 € ont été fournis : des travaux ont été effectués pour la nouvelle classe. Un VPI a été acheté et placé dans la classe de CM2. Toutes les classes ont été recâblées suite à la redistribution des postes informatiques de la salle transformée en classe.

7/ Divers

→ Rythmes scolaires: M. Guyen explique qu'à partir du 7/11, un questionnaire en ligne est disponible sur le site de la mairie pour les parents et le personnel éducatif. Il s'agit d'une consultation. Un questionnaire à destination des enfants du CE2 au CM2 leur sera distribué à l'école. Si les rythmes repassent à 4 jours, il y aura un aménagement à prévoir pour le périscolaire du mercredi matin. Avant le passage à 4,5 jours, le mercredi était considéré en accueil de loisirs. Les résultats de la consultation aideront le Conseil Municipal à prendre une décision début décembre. Un Conseil d'école extraordinaire aura lieu avant le 22 décembre.

→ Périscolaire :

Les effectifs (donnés comme approximatifs) à l'école élémentaire : 20 enfants inscrits le matin, 80 le midi, 40 le soir, 110 pour les NAP. La cantine peut accueillir actuellement 130 enfants maximum. La demande est plus forte que la capacité d'accueil. Une discussion est entamée à propos de l'inscription via le site de l'UFCV. Celle-ci dépendrait de l'ordre d'arrivée, ce qui peut causer des problèmes pour les fratries. M. Zegai assure que tout va rentrer dans l'ordre rapidement.

→ Association Coup de Pouce :

La campagne de soutien de début d'année a mieux fonctionné que l'année dernière. Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues : la bourse aux jouets le 12/11, l'opération « chocolats de Noël » et la vente de sapins via Le Petit Coquelicot. L'association organise sa fête de Noël le vendredi 23 décembre (organisation en réflexion). Une fête de fin d'année est également prévue en juin 2018 en collaboration avec l'UFCV.

8/ Questions diverses

→ Aucune question n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le secrétaire de séance, Carole Sauge La présidente du conseil, Anne-Françoise CARE